BULLETIN D'INFORMATION PUBLIE PAR LA MUNICIPALITE DE SAINT-AUBERT
14, rue des Loisirs, Saint-Aubert (Québec) GOR 2RO - Tél.:(418)598-3368 - Téléc.:(418)598-3369

22 septembre 2011 ***Volume 20 numéro 8***

DÉJEUNER – CLUB SOCIAL DES POMPIERS

Le Club social des Pompiers de Saint-Aubert tiendra son déjeuner annuel de financement le dimanche le 9 octobre prochain à la salle de l'École Aubert de Gaspé, 43 rue Principale ouest. Le repas sera servi de 8h00 à 12h00. Les prix d'admission sont les suivants : 9,00$ pour les adultes, 5,00$ pour les enfants de 6 à 12 ans et gratuit pour les enfants de moins de 6 ans. Le service est à volonté.

Au plaisir de vous accueillir en grand nombre !

CONCOURS «*Promenons-nous dans les bois*» BIBLIOTHÈQUE CHARLES-E. HARPE

La bibliothèque Charles-E. Harpe de la municipalité de Saint-Aubert organise en collaboration avec le Réseau *BIBLIO* de la Capitale-Nationale et de la Chaudière-Appalaches (CNCA), le concours «***Promenons-nous dans les bois».*** Du 2 octobre au 5 novembre 2011, chaque visite à votre bibliothèque vous donnera une chance de participer au tirage de prix les plus intéressants!

Pour plus d'informations sur les règlements du concours et des prix à gagner, rendez vous à la bibliothèque aux heures d'ouverture, soit :

Mardi :	19h00 à 21h00
Mercredi :	13h00 à 15h00
Jeudi :	19h00 à 21h00

FORMATION SUR LE COMPOSTAGE DOMESTIQUE

Une formation sur le compostage se tiendra le mercredi 5 octobre prochain à 19h00 à la salle du conseil municipal au 14, rue des Loisirs. La formation est offerte gratuitement et aucune inscription n'est nécessaire.

Vous apprendrez comment transformer vos résidus de jardinage et de cuisine en compost. Le compost est un amendement au sol qui peut être utilisé sur la pelouse, dans le jardin ou dans les plates-bandes. Composter permet de réduire environ du tiers votre quantité de déchets.

Ce projet est présenté par *Terra Terre Solutions écologiques*, un organisme local dont la mission est de partager et de mettre en place des solutions écologiques pour un avenir durable et viable. Le projet est le fruit d'une collaboration avec la MRC de L'Islet et Recyc-Québec.

Pour consulter une liste de conseils concernant le compostage, visitez le site www.mrclislet.com. Recherchez la page *Matières résiduelles* sous l'onglet *Services*.

COLLECTE DES APPAREILS INFORMATIQUES ET ÉLECTRONIQUES

Les appareils électriques, électroniques et informatiques seront récupérés du 3 au 31 octobre 2011 dans chaque municipalité de la MRC de L'Islet.

Attention! Prenez note que le lieu de dépôt des appareils sera au garage municipal au 18 rue des Loisirs, du lundi au vendredi de 7h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h30.

Pour plus de détails, consultez notre site internet www.saint-aubert.net. Recherchez la page *Liste des appareils électriques, électroniques et informatiques acceptés* sous l'onglet *Hygiène du milieu.*

Liste des appareils électriques, électroniques et informatiques acceptés

Télévisions, magnétoscopes, systèmes de son, projecteurs, télécommandes, photocopieurs, téléphones, chargeurs de piles, outils et moteurs électriques, fours micro-ondes, petits électroménagers et autres.

Ordinateurs, boîtiers, serveurs, ordinateurs portables, écrans, imprimantes, cartouches d'encre, numériseurs, claviers, souris, câbles d'ordinateurs, téléphones cellulaires, télécopieurs.

Les appareils informatiques fonctionnels sont réutilisés par le programme Ordinateurs pour les écoles du Québec.

Toutes les données et les logiciels présents sur les disques durs sont supprimés afin de protéger vos renseignements. Les appareils informatiques désuets sont systématiquement démontés par le Centre de formation en entreprise et récupération (CFER) de Bellechasse. Les autres types d'appareils, comme les télévisions, sont démontés par GEEP Ecosys inc. à Montréal.

NOUVEAU ! RÉCUPÉRATION DE LA PEINTURE

Les contenants avec des restes de peinture peuvent être déposés dans un bac spécial prévu à cet effet au garage municipal au 18 rue des Loisirs, du lundi au vendredi de 7h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h30.

Liste des produits de peinture acceptés

PRODUITS ACCEPTÉS	PRODUITS REFUSÉS
Apprêt et peinture (latex, alkyde, émail)	Peinture conçue pour usage artistique
Peinture à métal ou antirouille	Apprêt et peinture pour usage industriel ou pour les ateliers de peinture de véhicules
Peinture de signalisation (vendue au détail)	Peinture de signalisation (vendue en gros)
Teinture, vernis, laque	Peinture contenant des pesticides
Traitement du bois (préservatifs)	Solvant et diluant
Traitement de la maçonnerie	Stucco
Scellant acrylique pour entrée de garage	Goudron et scellant à base de goudron
Peinture aluminium	Adhésif
Peinture en aérosol	Anti-salissure

Tous les produits doivent toujours être conservés dans leur contenant d'origine. Veuillez les fermer hermétiquement, bien les étiqueter et ne pas les mélanger entre eux. Les peintures sont recyclables, même si elles ont durci. Ces produits seront triés, filtrés et puis remis en marché sous la marque Boomerang peinture recyclée.

Prenez note que les contenants **complètement vides** peuvent maintenant être récupérés à votre domicile en les mettant dans votre bac bleu. Laissez sécher à l'extérieur de votre résidence les contenants de peinture ou de solvant vides, en ouvrant leur couvercle à l'air libre durant quelques heures. Les bonbonnes aérosol **complètement vides** sont également acceptées telles quelles dans le bac bleu.

Pour plus de détails, consultez notre site internet www.saint-aubert.net. Recherchez la page *Liste des produits de peinture acceptés* sous l'onglet *Hygiène du milieu.*